

**Examen de l'OED
sur le processus des Documents de stratégie
pour la réduction de la pauvreté (DSRP)**

Document d'orientation

28 février 2003
Groupe des évaluations et des méthodes institutionnelles
Département de l'évaluation des opérations
Banque mondiale

D) Contexte

1. Le nouveau cadre de réduction de la pauvreté proposé par les services de la Banque mondiale et du FMI a été approuvé en 1999 par le Comité intérimaire et le Comité du développement¹. Le cadre a pour principal objectif d'aider les pays à élaborer et à exécuter des stratégies plus efficaces de lutte contre la pauvreté, incarnées par les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP). Ces stratégies doivent être mises au point par les gouvernements et utilisées pour décider de l'allocation des ressources publiques et des ressources extérieures en fonction de l'impact sur la résorption de la pauvreté. En adoptant le cadre DSRP, les institutions de Bretton Woods (IBW) ont pris une nouvelle direction en ce qui concerne la prise en main des stratégies de développement et les politiques nécessaires à la réduction de la pauvreté. Le second objectif du cadre est de faire des DSRP le principal instrument pour la gestion des relations entre un pays donné et la communauté des bailleurs de fonds.

2. La démarche DSRP fait fond sur les éléments clés de stratégies efficaces de réduction de la pauvreté qui ont été recensés à l'occasion de précédentes activités, notamment au titre du Cadre de

développement intégré (CDI) élaboré par la Banque mondiale, des consultations et des propositions sur le renforcement du lien entre l'allègement de la dette et la résorption de la pauvreté, et des pratiques optimales dégagées de l'expérience de plusieurs pays. Ces éléments clés constituent les principes qui sous-tendent la démarche DSRP (voir encadré). Celle-ci est conçue pour être un processus mené sous l'impulsion des pays concernés, selon lesdits principes, en vue d'élaborer des stratégies adaptées aux circonstances particulières du pays, au lieu d'un schéma « idéal » de stratégie pour la réduction de la pauvreté.

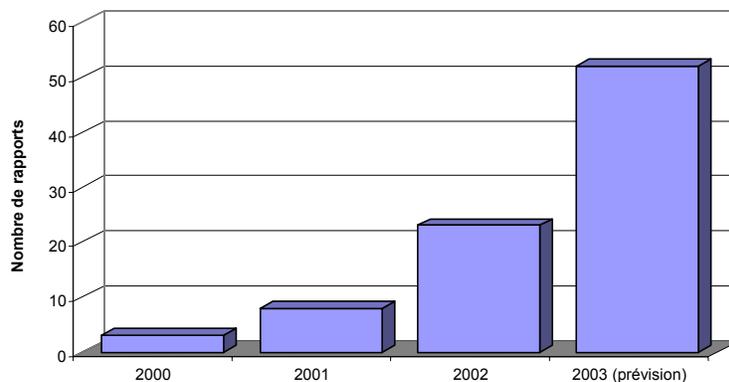
Encadré: Principes sous-jacents du processus DSRP

1. Être mené *sous l'impulsion du pays* avec une large participation
2. Être *orienté vers les résultats* et axé sur les réalisations bénéfiques aux pauvres
3. Appréhender de *manière globale* le caractère multidimensionnel de la pauvreté
4. Être *orienté vers le partenariat*, avec la participation coordonnée des partenaires du développement
5. Être basé sur une *perspective à long terme* dans la réduction de la pauvreté

Source : *Poverty Reduction Strategy Papers: Operational Issues*, R99-241, 10 décembre 1999.

¹ Le cadre a été présenté dans deux documents de base préparés en vue de la réunion du Comité du développement en septembre 1999 : *Initiative PPTE : Renforcer le lien entre l'allègement de la dette et la résorption de la pauvreté* (DC/99-24, 17 septembre 1999) et *Forger des stratégies pour la réduction de la pauvreté dans les pays en développement* (DC/99-29, 22 septembre 1999). Par la suite, des lignes directrices pour l'élaboration des stratégies de réduction de la pauvreté ont été proposées et le rôle des services de la Banque mondiale et du FMI a été examiné dans les documents suivants : *Poverty Reduction Strategy Papers: Operational Issues* (R99-241, 10 décembre 1999), *Poverty Reduction and Growth Facility (PRGF): Operational Issues* (SecM99-789, 13 décembre 1999), et *Poverty Reduction Strategy Papers: Internal Guidance Note* (R99-239/1, 21 janvier 2000).

3. En janvier 2003, des DSRP avaient été achevés dans 23 pays, dont plus de la moitié l'année passée (voir tableau 1 et annexe 1). Le leadership et le soutien des IBW sont importants pour la réussite de la démarche DSRP, non seulement du fait que l'initiative a été proposée par ces institutions mais aussi à cause de leur rôle en tant que partenaires du développement. La Banque mondiale a mobilisé d'importantes ressources à l'appui du processus DSRP, et l'une des principales fonctions de l'OED est de rendre compte de ces efforts. Les activités menées par la Banque mondiale à l'appui de l'élaboration et de l'exécution des DSRP englobent des travaux de diagnostic, des efforts de renforcement des capacités, et des activités de vulgarisation sous forme de larges consultations à l'extérieur. Elles ont porté plus précisément sur des travaux analytiques économiques et sectoriels, le recueil DSRP, des activités de formation et de consultation telles que le programme « Attaquer la pauvreté » de l'Institut de la Banque mondiale, les services consultatifs fournis par le personnel dans les pays, et les consultations à l'échelle régionale.



Note: Situation au 31 décembre 2002 (y compris les rapports prévus en 2003), d'après le dernier rapport Banque mondiale/FMI sur l'avancement des DSRP (*PRSP Progress in Implementation*, 3 septembre 2002).

II) Démarche d'évaluation²

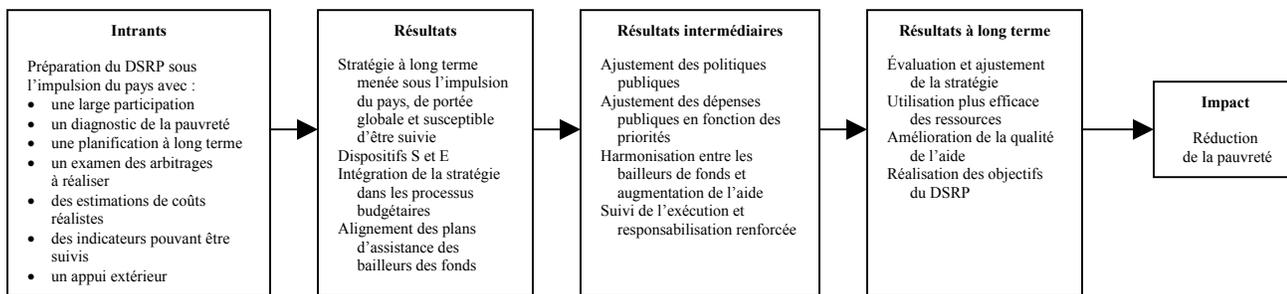
4. **Objectif.** L'examen de l'OED vise à évaluer les progrès du processus DSRP face au défi de la réduction de la pauvreté, et à évaluer le rôle joué par la Banque mondiale à l'appui du processus, en vue d'informer et de formuler, le cas échéant, des recommandations pour renforcer l'initiative et rendre plus efficace le soutien de la Banque mondiale. L'évaluation sera conduite en collaboration avec le Bureau indépendant d'évaluation (BIE) du FMI, qui effectue une évaluation concomitante de

² Les modalités et la conception de l'évaluation s'inspirent des conclusions d'un atelier organisé sur une version antérieure du document le 4 décembre 2002 à Washington, auquel ont participé divers groupes de parties prenantes, notamment des autorités de pays concernés par les DSRP, des organisations multilatérales, la société civile, et des chercheurs, ainsi que la Banque mondiale et le FMI. Des entretiens ont ensuite eu lieu avec l'unité DSRP de la Banque mondiale (PRMPR) et les conseillers principaux de la Banque pour des DSRP spécifiques.

l'appui fourni par le FMI³. Prises ensemble, ces évaluations permettront aux conseils des deux institutions de disposer d'un bilan indépendant de l'efficacité des IBW dans les activités d'appui au processus DSRP.

5. **Portée et cadre conceptuel.** La chaîne des résultats du processus DSRP est décrite au tableau 2. Elle relie le principal apport du processus — préparation des DSRP — à l'objectif ultime de réduction de la pauvreté. C'est à partir de la chaîne des résultats que sont définis la portée et le cadre conceptuel de cette évaluation. Étant donné que le processus n'a été engagé que depuis peu, il est trop tôt pour déterminer dans quelle mesure l'impact recherché — la réduction de la pauvreté — a été obtenu. L'évaluation portera sur les *intrants* et les *résultats*, tels que définis dans le tableau, pour les 23 pays dont le DSRP était achevé à la fin 2002, du point de vue des progrès réalisés aussi bien que de l'efficacité de l'appui de la Banque mondiale. D'autre part, l'évaluation portera sur les *résultats* à moyen et à long terme du processus, dans toute la mesure du possible, pour les pays dont les programmes SRP sont les plus avancés.

Tableau 2 : Chaîne des résultats du DSRP et portée de l'évaluation



Portée de l'évaluation →

6. **Principales questions d'évaluation.** L'évaluation sera effectuée sous *trois principaux angles* : a) pertinence globale de la démarche suivie ; b) application des principes sous-jacents et résultats préliminaires ; et c) efficacité et cohérence de l'appui de la Banque mondiale. Les critères établis par l'OED — pertinence, efficacité, efficience, durabilité et renforcement institutionnel — seront appliqués pour évaluer les intrants, les produits et les résultats du processus DSRP. On déterminera si les activités DSRP sont pertinentes par rapport à l'objectif de réduction de la pauvreté, ce qui a été effectivement réalisé, à quel coût, la viabilité des progrès obtenus au regard des risques, et le renforcement de la capacité des pays à devenir plus autonomes.

³ Le document de synthèse du BIE qui expose le cadre de cette évaluation est disponible sur son site web (<http://www.imf.org/external/np/ieo/index.htm>).

7. a) *Pertinence de la démarche.* La pertinence sera évaluée du point de vue de la concordance entre la conception du cadre DSRP et la solution des problèmes visés⁴. Deux aspects de la pertinence seront évalués. Tout d'abord, au *niveau du pays*, on déterminera si les principes sous-jacents du DSRP sont compatibles avec les principaux obstacles auxquels le pays était confronté au départ en matière d'élaboration et d'exécution de stratégies pour la réduction de la pauvreté. Ce faisant, un examen sera fait des stratégies nationales en place avant l'initiative ainsi que de la valeur ajoutée des principales réformes. Ensuite, la pertinence sera évaluée au *niveau institutionnel*. La démarche DSRP est issue d'un exercice de renforcement de l'Initiative PPTE⁵ et a remplacé le Document-cadre de politique économique en tant que base de l'appui fourni par les IBW. La présente évaluation établira dans quelle mesure la nouvelle approche constitue une amélioration par rapport au Document-cadre de politique économique, aussi bien pour la formulation des stratégies qu'en tant que cadre de l'aide.

8. b) *Application des principes sous-jacents et résultats préliminaires.* L'application des principes sous-jacents suppose que les pays modifient substantiellement la façon dont ils fixent les stratégies, définissent les priorités et travaillent avec les partenaires du développement, y compris la Banque mondiale. Au niveau des *intrants*, l'examen de l'OED établira dans quelle mesure les principes ont été incorporés à la formulation des DSRP. Par exemple, on déterminera si les diagnostics de la pauvreté réalisés en tant que précurseurs des stratégies nationales ont pleinement rendu compte du caractère multidimensionnel de la pauvreté. L'évaluation visera également à recueillir des indices de résultats préliminaires du point de vue des *produits* clés du processus DSRP, par exemple en ce qui concerne le degré d'adaptation des stratégies de lutte contre la pauvreté aux circonstances particulières des pays. Dans les pays où les programmes DSRP sont les plus avancés, les *résultats* intermédiaires et à long terme seront évalués, comme le degré d'ajustement des politiques nationales aux orientations énoncées dans les DSRP.

⁴ D'après les premiers documents sur les DSRP, les problèmes visés sont notamment les suivants : assurer une approche intégrée dans un cadre macroéconomique et structurel cohérent (y compris une collaboration renforcée entre la Banque mondiale et le FMI en vue de trouver un équilibre entre les considérations financières/macroéconomiques et les considérations structurelles/sociales) ; s'assurer que la marge de manœuvre budgétaire découlant de l'allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTE donne lieu à des dépenses additionnelles pour accélérer la réduction de la pauvreté ; établir les priorités dans l'allocation des ressources disponibles (provenant de l'allègement de la dette et d'autres sources), conformément aux objectifs liés à la réduction de la pauvreté ; et promouvoir l'adoption d'indicateurs plus systématiques et centrés sur les résultats.

⁵ En ce qui concerne la pertinence du DSRP pour l'Initiative PPTE, l'examen récemment conduit par l'OED sur cette initiative a montré qu'aux yeux des débiteurs, il a été utile de la relier au processus DSRP, en particulier dans le sens d'un plus grand souci d'inclusion dans l'élaboration des politiques publiques, de l'appropriation et de la transparence. Du point de vue des créanciers, le processus DSRP est généralement considéré comme une importante et positive innovation, mais plusieurs d'entre eux ont relevé qu'il n'était pas la résultante directe de l'Initiative PPTE, mais plutôt d'un infléchissement général du discours sur le développement. Cette évaluation a été récemment présentée au Comité sur l'efficacité du développement (*The Heavily Indebted Poor Countries (HIPC) Debt Initiative: An OED Review*, CODE2002-0089, 30 décembre 2002) et sera rendue publique après examen par le Comité.

9. L'examen sera centré sur deux composantes intersectorielles du processus DSRP : le renforcement des capacités et la gestion des dépenses publiques. Il portera sur les efforts faits pour surmonter les contraintes de capacité à chaque phase du processus DSRP, ainsi que l'efficacité de l'aide fournie par les partenaires, en particulier celle de la Banque mondiale, dans le domaine du renforcement des capacités. En ce qui concerne la gestion des dépenses publiques (GDP), l'évaluation portera sur le degré d'intégration du processus DSRP aux processus budgétaires internes. Elle identifiera les limites éventuellement imposées par le système de gestion des dépenses publiques à la planification et à l'exécution du DSRP, ainsi que les effets de l'adoption de l'approche DSRP sur la qualité de cette gestion.

10. *c) Efficacité et cohésion de l'appui de la Banque mondiale.* En tant que promoteurs du processus DSRP, les institutions de Bretton Woods ont un rôle important à jouer dans sa réussite. L'efficacité de la Banque mondiale sera évaluée dans deux domaines : les activités menées directement à l'appui du processus DSRP et de ses principes, et l'alignement institutionnel par rapport à l'initiative. Les activités de la Banque à l'appui des DSRP sont multiples, comme on l'a vu au paragraphe 3⁶. L'évaluation établira l'efficacité avec laquelle cet appui direct a contribué à la mise en œuvre des principes DSRP. Elle portera, en particulier, sur la tension éventuelle entre le souci de guidage constructif et le risque d'influencer excessivement le processus, au détriment du principe d'appropriation par le pays.

⁶ D'après les premières estimations, le coût de l'appui fourni par la Banque mondiale en vue de l'élaboration des DSRP a été de 7 millions de dollars environ pendant l'exercice 00 et de 13 millions pendant l'exercice 01 (voir Banque mondiale, *Poverty Reduction Strategy Papers: Internal Guidance Note*, janvier 2000). Les estimations reposent sur un ambitieux nombre de DSRP établis durant ces deux exercices, à un coût administratif moyen de 300 000 à 500 000 dollars. Ces coûts n'ont pas été identifiés dans les rapports d'avancement sur les DSRP, et l'on ne dispose pas d'estimations sur la période actuelle. Dans le cadre de l'examen de l'OED, les coûts budgétaires supplémentaires au niveau des pays seront soigneusement examinés en vue de déterminer l'efficacité des efforts de la Banque mondiale.

11. Le second paramètre de l'évaluation de l'efficacité de la Banque mondiale sera l'alignement institutionnel par rapport à l'initiative. Il s'agira notamment d'établir dans quelle mesure la Banque mondiale a aligné son assistance financière et non financière sur le processus DSRP et institutionnalisé l'approche DSRP à tous les niveaux, de façon à améliorer ses interventions. L'évaluation déterminera dans quelle mesure les stratégies d'assistance reflètent les priorités des pays et sera axée sur les prêts fournis à l'appui des DSRP achevés, notamment les crédits SRP. En outre, la collaboration entre la Banque mondiale et le FMI sera évaluée, notamment l'étendue et la qualité des conseils intégrés de politique générale fournis aux pays, et le processus d'évaluation conjointe du personnel.

III) Conception de l'évaluation

12. L'évaluation de l'OED sera effectuée en collaboration avec le BIE, qui procède de son côté à l'évaluation de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC)/des DSRP en se concentrant sur l'efficacité des activités du FMI. Les services des deux institutions conduiront des missions communes et s'efforceront de préparer des rapports uniques sur les pays des études de cas qui sont couverts par les deux évaluations. D'autre part, les travaux réalisés respectivement par l'OED et le BIE seront mis en commun selon que de besoin. Les calendriers de préparation des deux rapports sont à peu près les mêmes, les rapports finals devant être soumis aux Conseils des deux organisations pendant le deuxième semestre de l'exercice 04. Il est prévu que les rapports finals du BIE et de l'OED soient transmis pour information aux Conseils de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international.

13. L'évaluation des aspects décrits ci-dessus sera effectuée à partir de données provenant de plusieurs sources :

- examen des études d'évaluation (achevées ou en cours)
- études de cas sur les pays
- études thématiques
- analyse multipays
- enquêtes.

14. Le *matériel d'évaluation* de l'initiative DSRP, qui est de plus en plus abondant dans les institutions de Bretton Woods et à l'extérieur, sera une importante source d'information pour le présent examen⁷. L'analyse de ce matériel servira à recueillir des données, fixer la méthodologie à suivre, vérifier la pertinence de la conception des

⁷ Les travaux extérieurs à la Banque mondiale et au FMI comprennent notamment des documents préparés par des ONG ainsi que des études de l'Institut du développement outre-mer (ODI) pour le Partenariat stratégique avec l'Afrique, la CNUCED, le PNUD et le groupe de réflexion sur les DSRP créé par la CEA (ONU). Au début de 2002, un examen des DSRP a été effectué par les unités DSRP de la Banque mondiale et du FMI en vue des réunions du printemps, et a donné lieu à de larges consultations de protagonistes extérieurs. La Banque mondiale et le FMI ont également publié périodiquement des rapports d'avancement depuis le début du processus DSRP. L'OED a participé à l'évaluation à paraître du CDI par plusieurs bailleurs de fonds, qui recoupe certaines questions clés de l'évaluation des DSRP. D'autre part, l'OED est sur le point d'achever une évaluation de l'Initiative PPTE qui servira de base à l'analyse des effets des synergies entre l'Initiative et les DSRP.

initiatives, définir la toile de fond des études de cas et obtenir des données supplémentaires sur l'expérience des pays.

15. Les *études-pays* effectuées pour les besoins de cette évaluation seront une source importante de données du fait que le processus DSRP tient spécifiquement compte de la situation propre à chaque pays. Les études de cas fourniront des indications détaillées et à jour sur l'application du processus DSRP dans les pays et sur l'impact de l'assistance de la Banque. Elles s'appuieront sur le matériel d'évaluation existant et le compléteront par des entretiens avec les protagonistes pertinents. En fonction des ressources disponibles, ces examens détaillés seront effectués pour six à huit pays dont les DSRP étaient achevés à la fin 2002. Environ quatre de ces études seront réalisées en commun avec le BIE, comme indiqué au paragraphe 12. Les critères de sélection sont notamment les suivants : maturité du processus DSRP, équilibre géographique, couverture des pays non inclus dans l'Initiative PPTE, et situation initiale des pays⁸. L'étude portera ainsi sur une multiplicité de situations et des stades différents de mise en œuvre. Le choix des pays dépend également de la couverture des études de cas antérieures ou en cours⁹.

16. Une méthodologie sera mise au point avant la première étude-pays réalisée en commun avec le BIE. Elle déterminera le cadre conceptuel de toutes les études de cas de l'OED, en mettant particulièrement l'accent sur la nécessité de disposer d'une base solide pour des comparaisons inter-pays. Des rapports seront préparés par les services responsables des pays concernés avant les travaux sur le terrain. Les activités de terrain incluront des entretiens structurés avec des parties prenantes clés (gouvernement, organisations de la société civile, secteur privé, partenaires extérieurs) et éventuellement un atelier dans le pays à la fin de la mission. Les études de cas communes seront effectuées par étapes, en s'inspirant des leçons tirées des cas antérieurs. Pour mettre au point la méthodologie, on consultera les parties prenantes sur place à l'occasion d'une mission commune OED/BIE programmée en vue d'une analyse de champ, préalablement à une première étude de cas.

17. Des *études thématiques* seront réalisées dans les deux domaines intersectoriels visés, à savoir le renforcement des capacités et la gestion des dépenses publiques. Les principales questions d'évaluation dans ces deux domaines seront incorporées dans la méthodologie des études de cas, et les résultats des études de cas serviront de base empirique aux travaux thématiques. Outre les études de pays, les études thématiques feront fond sur les travaux d'évaluation en cours, les enquêtes (comme indiqué ci-dessus) et les renseignements recueillis lors des entretiens avec le personnel de la Banque mondiale.

⁸ Les pays qui feront l'objet d'études de cas seront choisis dans le groupe suivant : Albanie, Cambodge, Éthiopie, Guinée, Mauritanie, Mozambique, Nicaragua, Tadjikistan et Tanzanie. Ce groupe de pays répond aux critères de sélection suivants : équilibre géographique, pays appartenant et pays n'appartenant pas à l'Initiative PPTE ; diversité de situations nationales et expérience des DSRP, avec des programmes bien avancés aussi bien que des programmes très récents.

⁹ Par exemple, les études fouillées qui ont été réalisées sur des pays ayant achevé leur DSRP (Ouganda, Bolivie, Viet Nam et Burkina Faso) dans le cadre de l'évaluation du CDI par des bailleurs de fonds contiennent de nombreuses informations sur le processus DSRP dans les pays en question.

18. Les *analyses multipays* seront utilisées pour vérifier les hypothèses relatives à des aspects clés du processus DSRP. Dans le cadre de l'évaluation, on examinera tous les DSRP achevés, les rapports d'avancement sur la préparation des DSRP, les instruments d'aide aux pays, les documents de politique générale, et les données de pays serviront pour l'examen de questions multipays, telles que les flux d'aide additionnels consécutifs à l'introduction du processus DSRP, les principaux obstacles à la préparation de DSRP dans les pays où le processus n'est pas encore achevé, le degré de collaboration entre la Banque mondiale et le FMI, le niveau global de conditionnalité des institutions, et les coûts de l'appui fourni par la Banque mondiale. Des *enquêtes* sont prévues sur place aussi bien que des sondages du personnel de la Banque mondiale. Les enquêtes dans les pays permettront d'élargir la consultation des parties prenantes au moyen de questionnaires détaillés, alignés sur les questions clés d'évaluation recensées plus haut, qui seront distribués aux principaux groupes dans les pays DSRP. Les enquêtes procureront des informations en retour plus diversifiées sur des questions clés telles que la pertinence et l'efficacité du processus DSRP dans le pays, de même qu'elles serviront à vérifier les principaux messages issus des études de cas. Une enquête sera effectuée auprès du personnel de la Banque mondiale pour évaluer l'efficacité de l'appui institutionnel et son alignement sur les priorités des pays.

IV) Calendrier, diffusion et coûts de l'évaluation

19. L'évaluation, qui est censée être achevée d'ici mars 2004, sera effectuée en quatre phases, comme indiqué ci-dessous.

Tableau 3 : Calendrier de l'évaluation

Phase	Dates	Tâches
I	Décembre 2002 Décembre 2002 – février 2003	Atelier d'introduction pour les parties prenantes Examen sur documents Travaux documentaires pour les études de base, mission d'étude de champ Consultations internes Conception des enquêtes sur place
II	Mars 2003 – juillet 2003	Missions d'études de cas et rédaction Travaux initiaux pour les études thématiques Analyse des données multipays Enquêtes effectuées dans le pays Conception de l'enquête auprès du personnel de la Banque
III	Juillet 2003 – septembre 2003	Fin des études de pays et des études thématiques Réalisation de l'enquête auprès du personnel de la Banque Atelier final sur les conclusions préliminaires Processus de préparation du rapport principal
IV	Janvier 2004 Mars 2004	Projet pour examen par la direction de la Banque Présentation du rapport au CODE

20. Peu après la mise au point du présent document d'orientation, un panel consultatif sera constitué parmi les participants à l'atelier initial, en vue d'examiner les conclusions et de fournir des informations au fur et à mesure. L'évaluation est destinée en premier lieu au Conseil de la Banque mondiale, ainsi qu'à la direction et au personnel de l'institution. Après examen au Conseil, l'évaluation sera largement diffusée auprès des gouvernements et des parties prenantes (annexe 2). L'évaluation est également conçue pour aider les autorités nationales et les autres parties prenantes à tirer des enseignements des progrès réalisés et des écueils rencontrés dans la mise en œuvre de cette initiative. L'organisation d'un atelier d'information, éventuellement dans un pays africain ayant fait l'objet d'une étude de cas, sera envisagée.

21. L'examen à réaliser sera un produit de l'OEDCM. Bill Battaile est le chef de projet, et la supervision d'ensemble relève de Victoria Elliott (directrice OEDCM). Zamir Islamshah et Shonar Lala font partie de l'équipe de base. Les autres membres de l'équipe seront identifiés en fonction des besoins. Des consultants locaux et internationaux seront engagés pour aider à la réalisation des études de cas sur place et à la préparation des documents de base.

22. La Direction du développement et de la coopération de la Suisse a accepté de participer à cette évaluation et finance la réalisation de certaines composantes de l'exercice. Son appui est vivement apprécié pour l'organisation de l'atelier d'introduction qui s'est tenu en décembre 2002, de même que le soutien financier du gouvernement danois (par l'intermédiaire du Fonds fiduciaire danois pour les services de consultant). Les contributions de ces deux pays seront utilisées pour le financement des études de cas sur les pays. D'autres partenaires seront éventuellement identifiés à un stade ultérieur.

Annexe 1.
État d'avancement du DSRP dans les 81 pays admis au financement de l'IDA
au 12 décembre 2002

Pays	Années écoulées depuis le DSRP/1	Années écoulées depuis la CAS/2	CAS postérieure au DSRP/1 ?	DSRP	Initiative PPTE renforcée (Status/3)
A) Pays IDA ayant des DSRP (23)					
Cambodge/4	0,0	2,8			NE
Kirghizistan	0,1	1,1*			NE
Sénégal	0,1	4,9			E-DP
Éthiopie	0,5	2,1*			E-DP
Rwanda	0,6	0,1	Oui		E-DP
Tadjikistan	0,6	4,4			NE
Yémen	0,6	0,3	Oui		E-PS
Guyana	0,7	0,3	Oui	1	E-DP
Viet Nam	0,7	0,3	Oui	1	E-PS
Gambie	0,8	4,3			E-DP
Malawi	0,8	4,3			E-DP
Zambie	0,8	3,2			E-DP
Guinée	1,0	1,4*			E-DP
Niger	1,0	1,1*			E-DP
Albanie	1,2	0,5	Oui	1	NE
Honduras	1,3	3,0			E-DP
Nicaragua	1,5	4,7			E-DP
Mozambique	1,8	2,5			E-CP
<i>Bolivie</i>	1,8	1,6*	Oui	1	E-CP
Mauritanie	2,0	0,5	Oui		E-CP
Tanzanie	2,2	2,5			E-CP
Burkina Faso	2,6	2,1	Oui	2	E-CP
Ouganda	2,8	2,1	Oui	2	E-CP
B) Pays IDA ayant seulement des DSRP-I (25)					
<i>Yougoslavie, ex-</i>	0,4	0,4*			NE
RDC	0,8	1,5*			E
Cap-Vert	1,0	1,3*			NE
Côte d'Ivoire	1,0	0,6*	Oui		E
<i>Bosnie-Herzégovine</i>	1,1	0,2*	Oui		NE
<i>Pakistan</i>	1,2	0,6	Oui		NE
Djibouti	1,6	2,0			NE
Mongolie	1,6	4,6			NE
Sierra Leone	1,6	0,8*			E-DP
<i>Adzerbaïjan</i>	1,7	2,1	Oui		NE
RPD lao	1,8	3,7			E
Arménie	1,8	1,6	Oui		NE
République centrafricaine	2,0	10,6			E
Lesotho	2,1	4,6			NE
Madagascar	2,1	0,1*	Oui		E-DP
Moldova	2,1	0,5*	Oui		NE
Géorgie	2,2	5,2			NE
Guinée-Bissau	2,3	5,6			E-DP
Cameroun	2,4	2,5*			E-DP
Mali	2,5	4,6			E-DP
Tchad	2,5	2,6			E-DP
Kenya	2,5	4,3			E-PS

Annexe 1. (suite)

Pays	Années écoulées depuis le DSRP/1	Années écoulées depuis la CAS/2	CAS postérieure au DSRP/1 ?	DSRP	Initiative PPTE renforcée (Status/3)
Bénin	2,5	1,9*	Oui		E-DP
Ghana	2,6	5,3			E-DP
Sao Tomé-et-Principe	2,7	2,2	Oui		E-DP
C) Pays IDA sans DSRP-I ou sans DSRP (33)					
Afghanistan		0,7*			NE
Angola		11,0			E-PS
Bangladesh		2,1			NE
Bhoutan		3,0			NE
Burundi		0,8*			E
Comores		2,1*			E
Congo, République du		1,4*			E
<i>Dominique</i>		1,4			NE
Érythrée		2,1			NE
<i>Grenade</i>		1,4			NE
Haïti		6,3			NE
<i>Inde</i>		1,7			NE
<i>Indonésie</i>		0,3*			NE
Kiribati		2,6			NE
Libéria		NA			E
Maldives		2,1			NE
Myanmar		NA			E
Népal		0,0*			NE
<i>Nigéria</i>		1,5*			NE
<i>Papouasie-Nouvelle-Guinée</i>		3,1			NE
Samoa		2,6			NE
Îles Salomon		2,6			NE
Somalie		NA			NE
Sri Lanka		4,0*			E
<i>Sainte-Lucie</i>		1,4			NE
<i>Saint-Vincent-et-les Grenadines</i>		1,4			NE
Soudan		NA			E
Timor-Leste		NA			NE
Togo		2,5*			E
Tonga		2,6			NE
<i>Ouzbékistan</i>		0,8			NE
Vanuatu		2,6			NE
<i>Zimbabwe</i>		5,6			NE

Notes :

Les pays dont les noms sont indiqués en *lettres italiques* sont admis à la fois aux financements de l'IDA et aux financements de la BIRD.

1/ Le nombre d'années est calculé en fonction de la date des DSRP officiels

2/ Les astérisques désignent les rapports d'avancement de CAS établis en lieu et place de nouvelles stratégies d'assistance dans les cas où la situation du pays est à ce point incertaine qu'il n'est pas indiqué d'élaborer une stratégie d'ensemble de la Banque. Font exception l'Afghanistan, le Burundi, les Comores, la RDC, l'Éthiopie, l'Érythrée, la République du Congo, la Sierra Leone et la Yougoslavie, pour lesquels une stratégie d'appui transitoire ou une stratégie d'appui intérimaire a été préparée à la place d'une CAS ou d'un rapport d'avancement de CAS. Ces stratégies sont préparées immédiatement après la sortie d'un conflit, en attendant que des mécanismes pleinement participatifs soient mis en place.

3/ HPIC-E : Pays admis à bénéficier de l'Initiative PPTE mais n'ayant pas encore atteint le point de décision ; E-CP : Pays ayant atteint le point d'achèvement ; E-DP : Pays ayant atteint le point de décision ; E-PS : Pays admis à l'Initiative PPTE mais considéré être durablement en mesure de faire appel aux mécanismes traditionnels d'allègement de la dette ; NE : Pays non admis à l'Initiative PPTE

4/ Le DSRP définitif du Cambodge a été présenté à la Banque et doit être examiné par le Conseil en février 2003.

Sources :

Pour les informations relatives aux CAS : Secrétariat ; pour la situation au titre de l'Initiative PPTE : janvier 2003, Unité PPTE de la Banque mondiale.

Pour les dates des DSRP : *PRSP Progress in Implementation*, 3 septembre 2002, et mises à jour de l'unité DSRP de la Banque mondiale

Annexe 2. Diffusion

La stratégie proposée pour la diffusion des conclusions de l'évaluation est présentée ci-après. À ce stade précoce, la stratégie est appelée en toute probabilité à évoluer. Les coûts précis, les réunions et les lieux des réunions seront décidés plus tard dans le courant de l'évaluation.

1. Utilisations prévues de l'évaluation

L'évaluation est principalement destinée à deux auditoires : le CODE et la direction de la Banque. Elle doit servir au CODE pour la prise de décisions sur la politique et la stratégie de la Banque mondiale dans les pays DSRP. Elle vise par ailleurs à fournir à la direction des informations en vue de la prise de décisions sur l'appui de la Banque et l'alignement par rapport au processus DSRP.

L'évaluation est également destinée aux autorités nationales et aux autres protagonistes qui élaborent ou exécutent actuellement des DSRP, en mettant à leur disposition les enseignements tirés.

2. Auditoires cibles

Sur le plan interne :

- a) Le Conseil
- b) La direction et le personnel de la Banque (principalement les directeurs des opérations-pays et les équipes-pays, le PREM, l'OPCS et le WBI)

À l'extérieur :

- a) Les gouvernements et la société civile des pays DSRP
- b) Les organismes de bailleurs de fonds
- c) La société civile dans les pays industrialisés

3. Principales réunions/lieux de réunion en vue de la diffusion des résultats

Sur le plan interne :

- a) Réunions informelles à l'heure du déjeuner (avec les équipes-pays de la Banque et du Fonds, les unités DSRP et les conseillers principaux) en vue de discuter des résultats des études de cas et des documents de base (mars-juillet 2003)
- b) Diffusion du rapport final par l'intermédiaire du *Fast Track Brief*, de la publication et de l'affichage du rapport sur le site web de l'OED (mars 2004)

À l'extérieur :

- a) Atelier d'introduction (avec le gouvernement, la société civile, les représentants des bailleurs de fonds et des institutions de Bretton Woods) en vue d'un échange de vues sur l'approche (décembre 2002)
- b) Discussions (avec un panel consultatif composé de participants à l'atelier d'introduction) sur les conclusions de l'évaluation et les informations en retour (décembre 2002-janvier 2003)
- c) Atelier(s) (avec le gouvernement, la société civile, le secteur public, les organismes de bailleurs de fonds et le personnel des institutions de Bretton Woods) dans les pays des études de cas, en vue de discuter des constatations tirées de visites sur le terrain (mars-juillet 2003)
- d) Atelier technique pour la présentation des premières conclusions et le recueil des informations en retour (septembre-décembre 2003)
- e) Ateliers régionaux/rencontres pour le partage des connaissances (coordonnés éventuellement par le WBI) en vue de la présentation du rapport final (à partir de mars 2004)
- f) Diffusion du rapport final à travers le Précis OED, la publication du rapport, l'affichage sur le site web de l'OED et sur le Portail du développement, et la transmission par courrier électronique aux participants de l'atelier d'introduction (mars 2004)

